

Financer la transition écologique et énergétique

Déclaration du groupe des associations

Le réchauffement climatique, la raréfaction des ressources, l'érosion de la biodiversité sont autant de défis majeurs auxquels la transition écologique entend répondre. Pour autant, elle ne saurait être réduite à ces seuls enjeux environnementaux, car les causes et les conséquences de ces bouleversements planétaires renvoient à des questions d'ordre économique et social : la compétitivité, l'emploi, le bien-être sont au cœur de l'évolution des activités humaines à fort impact environnemental, que celles-ci portent sur l'énergie, le bâtiment, les transports, l'aménagement du territoire ou l'industrie.

Investir dans la transition écologique, c'est épargner à nos générations futures un coût de l'inaction estimé à plusieurs points de PIB et des centaines de milliards d'euros par an. C'est aussi initier une démarche concrète, dès maintenant, pour amorcer le changement progressif d'un modèle vers un autre. C'est enfin défendre une approche transversale de l'environnement dans les politiques publiques, et se placer dans la perspective d'un développement durable, en s'appuyant sur une feuille de route qui fixe des objectifs, des jalons et des moyens. Mais tout cela n'est possible que si le politique s'empare de cet impératif, prend la mesure de l'urgence et donne une véritable impulsion de sorte à faciliter l'adhésion puis l'engagement populaire.

Poser la question du financement de cette transition écologique revient à s'interroger, d'une part, sur le choix des outils et leviers à mobiliser, d'autre part, sur la nature des émetteurs et bénéficiaires de ces financements. Il s'agit donc de déterminer quelle ampleur cet effort financier doit atteindre et comment il doit être réparti entre les différents acteurs - ménages, entreprises, puissance publique. Il est du devoir du gouvernement et du Parlement de réaliser ces arbitrages. C'est pourquoi, le groupe des associations considère comme fondamentale l'affirmation d'un horizon politique pour réussir la transition écologique et mobiliser les financements nécessaires dans la durée.

Dans un contexte socio-économique difficile, caractérisé par l'austérité budgétaire, la hausse du chômage, le recul du pouvoir d'achat des ménages et l'intensification de la compétitivité internationale pour les entreprises, cet effort financier sera d'autant mieux accepté si l'ambition est portée au plus haut niveau et si l'ensemble des parties prenantes est convié à participer à la prise de décision publique. À cet égard, notre groupe propose de rétablir une gouvernance à cinq (réunissant l'État, les collectivités locales, les entreprises, les syndicats et le monde associatif) sur le modèle du Grenelle de l'environnement et du débat national sur la transition énergétique. Nous approuvons donc fortement l'idée que l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du cadre de financement de la transition écologique puissent faire l'objet d'un dialogue entre les acteurs représentatifs.

Outre l'appropriation des enjeux, les conditions d'acceptabilité sociale reposent sur l'existence de solutions alternatives et accessibles à tous, mais surtout sur une répartition équitable de l'effort. La transition écologique ne sera gagnée que si l'on combat parallèlement la précarité écologique et ses effets sur la qualité du cadre de vie, la santé et l'accès aux ressources

énergétiques et alimentaires. Dans cette optique, que la méthode soit de jouer sur les prix (politique du signal-prix, tarifs d'achat préférentiels, bonus-malus), de faciliter l'accès au crédit (prêts bonifiés, crédits d'impôts), de favoriser l'intervention publique (création de fonds, aides dédiées, investissements publics) ou de recourir à la fiscalité écologique - si tant est qu'elle s'insère dans une réforme plus générale de la fiscalité - notre groupe approuve qu'il soit fait usage de tous les outils disponibles pour financer la transition écologique mais à condition que cela ne pèse pas sur les ménages les plus modestes.

Aussi, pour parvenir à orienter l'épargne abondante des Français en faveur de la transition écologique, la solution est d'améliorer l'attractivité économique de ces investissements, en levant ses nombreux freins que sont leur manque de liquidité et leur rendement faible, de long terme, avec un risque difficilement mesurable. Tout l'enjeu est donc de redonner un sens aux choix financiers, au-delà de la seule rentabilité. L'épargne solidaire offre pour cela une piste intéressante avec de bonnes marges de progrès, en garantissant le financement d'activités à fort impact social et environnemental.

Le groupe des associations tient à saluer la qualité de l'avis, marquée par la production d'une réflexion de fond s'inspirant de précédents travaux du CESE (fiscalité écologique, transition et efficacité énergétiques), une énumération exhaustive des dispositifs existants et sources potentielles de financement et une identification des conditions de la réussite illustrée par de nombreux exemples, notamment étrangers. Pour toutes ces raisons, le groupe des associations a voté l'avis.